

COMMUNE  
DE  
SOULTZ-LES-BAINS



Tel : 03-88-38-10-24  
Fax : 03-88-38-06-87

**TRAVAUX RD422**  
**Rue de Molsheim – Rue de Saverne**  
**Aménagement de la traverse de Soultz-les-Bains**



**PHASE 5**



**BILAN DE LA PHASE 4**

Pari tenu – Délais respectés.

La rue de Molsheim a pu être ouverte à la circulation comme prévue le samedi 24 août 2012 à 8h00.

Merci aux entreprises qui ont œuvrées pour réussir le chantier « Rue de Saverne » et aux riverains pour l'esprit de dialogue et de compréhension.

**ENTREE DANS LA PHASE 5**

Le phasage a été légèrement modifié et adapté au déroulement du chantier. Le planning est prévisionnel. La rue de Strasbourg et la rue Saint Maurice pourront être barrée pour réaliser les travaux aux abords immédiats du carrefour de la Mairie.

La traverse sera de nouveau totalement interdite à la circulation lors des travaux de pose du tapis d'enrobés Rue de Molsheim et sur le carrefour de la Mairie en octobre 2013.

**LA VOIRIE**

➤ **RUE DE SAVERNE :**

Les travaux consistent en l'achèvement des trottoirs (revêtement enrobé et préparation pour le futur pavage dans la rue de Saverne).

L'objectif est d'achever les revêtements les trottoirs sur ce tronçon avant d'attaquer le revêtement des trottoirs côté Mossig.

**Le revêtement :**

- ↪ En enrobé du Hall des Sports à la rue du Presbytère (à partir du 28 août 2013).
- ↪ En pavés de la Rue du Presbytère à la Mairie (à partir du 9 septembre 2013).

***Ces travaux s'achèveront le 13 septembre 2013.***



## ➤ RUE DE MOLSHEIM :

Prioritairement sera exécuté le revêtement du trottoir Rue de Molsheim côté Mossig pour rendre un aspect final au trottoir entre la Mairie et la Boulangerie KLUGESHERZ

- Début des travaux : 16 septembre 2013
- Fin des travaux : 27 septembre 2013

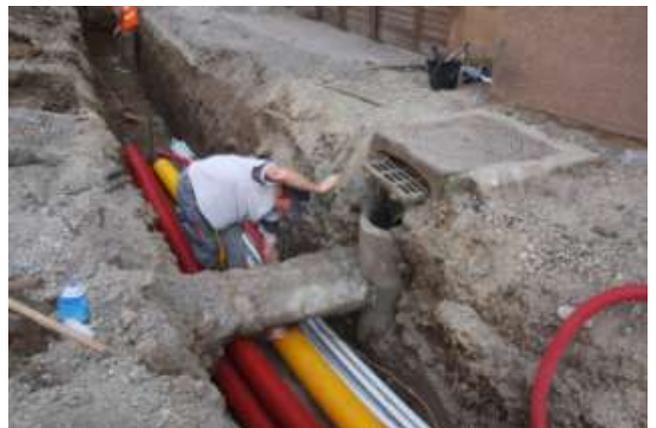
Suivront l'arrachage des bordures côté colline et leur repositionnement pour permettre la réalisation d'un trottoir d'une largeur minimum de 1,40 m, comme Rue de Saverne, afin de répondre aux contraintes de déplacement des personnes à mobilités réduites.

Les travaux de voirie s'achèveront la semaine du 21-25 octobre 2013 avec la pose du tapis d'enrobé.

## LES RESEAUX

### Les réseaux :

L'ensemble des tubes et gaines est aujourd'hui posé, mais il reste à réaliser certains points de jonction et des liaisons vers les riverains.



### L'éclairage public :

L'ancien Eclairage Public reste en fonction jusqu'à la mise en service du nouveau réseau. Celui-ci ne sera posé qu'après réalisation des trottoirs pour des raisons techniques d'implantation des massifs de fondations.

### Réseau de télécommunication

Les travaux de raccordement en souterrain seront exécutés courant 2014 au rythme fixé par France Télécom

Les dispositifs permettant la desserte de votre propriété sont posés durant ce chantier et le tube de desserte de couleur grise sort du sol au droit de votre façade

### Réseau de télédistribution (Haut Débit ou Numéricâble)

Les travaux de raccordement en souterrain seront exécutés au rythme fixé soit par Numéricâble, soit par le futur prestataire du réseau Haut Débit.

Un petit rappel : la desserte de notre village en Haut Débit selon le plan de desserte départemental est prévue entre 2027 et 2030.

Les dispositifs permettant la desserte de votre propriété sont posés durant ce chantier et le tube de desserte de couleur blanche sort du sol au droit de votre façade



### Réseau Gaz de Barr

La conduite gaz est sous pression (4 bars) depuis le 7 août 2013 et les coffrets de raccordement sont tous encastrés dans les murs des clients GAZ de BARR.

Par courrier en date du 7 août 2013 le Gaz de Barr a informé tous ses clients desservis à partir de la rue de Molsheim ou de la rue de Saverne de la possibilité de se raccorder sur leur réseau après mise en œuvre par un installateur de leur choix de leur réseau en Domaine Privé.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adressez au Gaz de Barr Tel 03.88.58.56.70.

## **DIVERS**

### **SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE**

Elle sera posée ou matérialisée après achèvement de l'ensemble des revêtements de la chaussée et des trottoirs. La nouvelle réglementation (circulation et stationnement) sera détaillée dans le prochain BIC.

### **LES ESPACES VERTS**

Prévus en octobre-novembre, ils seront réalisés par nos ouvriers communaux et les conseillers municipaux et les citoyens volontaires.

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte est rétablie sur la traverse de Soultz-les-Bains. Les points de collecte définis dans le BIC N° 270 restent en vigueur jusqu'au rétablissement de l'accès aux ruelles (Presbytère, Sœurs) à partir de la RD 422.

## STATIONNEMENT SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE

Le parvis de l'église Saint Maurice va retrouver sa vocation initiale et le stationnement sera interdit à compter du lundi 2 septembre 2014



## RAPPEL OBSERVATIONS ET REMARQUES

Ce chantier entraîne un certain nombre de désagréments pour les riverains (bruits, poussières, desserte...).

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes les questions relatives à ce chantier :

- par téléphone : 03 88 38 10 24
- par mail : [mairie@soultz-les-bains.fr](mailto:mairie@soultz-les-bains.fr)
- par courrier ou en mairie aux heures d'ouverture
- aux réunions de chantier tous les jeudis matin à partir de 8 heures
- en prenant contact avec les chefs de chantier sur site

## INFORMATION SUR LES TRAVAUX EN COURS DANS LA RUE DE STRASBOURG

La société SPIE procède actuellement à des travaux de sondage pour le compte de l'Electricité de Strasbourg en vue de travaux de renforcement du réseau électrique reliant le futur poste de transformation de la rue des Jardins au poste de transformation existant de la rue des Lilas.



Le Maire,  
*Guy Schmitt*  
Guy SCHMITT